

# Contrat de maintenance CST 1

Sodem Manutention



**SODEM**  
**MANUTENTION**



# CST 1

Le contrat de maintenance service "CST1" vous permet de confier à votre spécialiste Manitou la maintenance préventive de votre matériel. Ainsi, vous avez l'assurance d'une immobilisation minimum et d'une utilisation optimale de votre outil de travail.

## LES PRESTATIONS

- > **Main d'œuvre et déplacement sur site.**
- > **Pièces de rechange et lubrifiants d'origine Manitou.**  
Le technicien utilise uniquement des pièces et des produits Manitou qui vous garantissent la fiabilité de votre machine.
- > **Opérations de maintenance périodique.**  
Le technicien effectue toutes les opérations recommandées par le constructeur.
- > **Contrôles préventifs.**
- > **Remise d'un rapport de fin de visite.**  
A chaque intervention, le technicien vous remet un état des opérations de contrôle effectuées.

## VOS AVANTAGES

- > **Choix de la durée et de l'engagement.**
- > **Gain de temps et gestion simplifiée.**  
Le concessionnaire planifie et organise les rendez-vous de maintenance.
- > **Coûts de maintenance planifiés et lissés.**
- > **Disponibilité et maintien des performances optimum de votre chariot.**  
Le suivi régulier de votre machine par un technicien qualifié Manitou vous garantit le maintien de ses performances et limite le risque d'immobilisation.
- > **Valeur ajoutée lors de la revente.**  
Le matériel Manitou entretenu par le concessionnaire de la marque bénéficie d'une valeur ajoutée lors de sa revente (historique complet et détaillé du matériel).

## EN OPTION

- Visite de contrôle sécurité obligatoire (selon législation en vigueur)
- Extension de garantie
- Lavage chariot
- Solution de gestion de flotte
- Reporting
- Remplacement de pièces d'usure
- ...

## Contrats de service Sodem Manutention l'esprit d'équipe !

- > **Un concessionnaire professionnel à votre service.**
- > **Des techniciens experts dans leur domaine :**
  - Formés aux spécificités techniques du Manitou
  - Les seuls à pouvoir garantir la conformité des interventions
  - Utilisation systématique des pièces de rechange d'origine